

**ARRETE n° 24-086**

Portant nomination des référent(e)s DDRS

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article unique :**

Sont nommés référents Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) pour une durée de 2 ans :

En tant que référente DDRS pour la recherche

- Caroline Prodhon

En tant que référent(e)s établissement :

- Laetitia Roggero au titre de la Direction de la Communication
- Florence Hardy au titre de la Direction à la Recherche

▪ Au titre des Unités de Recherche

- Sebastian Pinto - InSyTE
- Brice Portelenelle - GAMMA3
- Manuel François - LASMIS
- Théo Minchella - L2n

Fait à Troyes, le 19 mars 2024

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé(e)s

DRH

Directeur Adjoint

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)

Vu par les intéressé(e)s

Le: 22.03.2024

Le 29/03/2024

*Prodhon*  
C.P.

*Hardy*  
Florence, R.F.

*Portelenelle*  
B.P.

*Portelenelle*  
B.P.

*S.P.*  
S.P.

*Minchella*  
Théo M.